vernement se tirait, fort adroitement d'une position tant soit peu épineuse; qu'il faisait acte de générosité par économic et qu'il avait pris le moven le plus court de convaincre, des accusés politiques en leur faisant avouer un crime qu'ils n'ont certainement point commis si l'intention fait le crime, comme le dit le code. Je me disais encore en moimê îne que, d'un nutre côté s'il avait use peremptoirement du droit le plus sacré, celuidu plus fort, les choses cussent pris un aspect tout-s-fait sérieux et compliqué; je ma: disais de plus une foule de petites choses fort intéressantes, mais mon but, chers lecteurs, n'est point abjourd'hui de vous entretenir de mon opinion particulière, dont vous vous embarassez fort peu, mais d'avoir un aperçu de l'opinion provinciale. tâche, pour la bien remplir, exigerait de ma part plus de tems qu'il ne m'est possible. de vous en consacrer raisonnablement; il me faudruit entreprendre un long et minutieux pélerinage par monts et par vaux, errer de ville en ville, de village en village; de hameau en hameau; cette grande flâncrie serait fort de mon goût à la vérité;, mais mon article sur l'ammistie ne serait guère complet avant l'an 1850, et alors, sans considérer les travaux auxquels je me serais livré, vous auriez la cruanté de dire peut-être qu'il est hors de saison; néanmoins, ne désespérons point, il se, nourrait fort bien que quelque jour l'entreprisse ce petit travail et alors. ... mais il ne s'agit malheureusement pas d'un article pour 1850, mais de remplir les pages d'aujourd'hui.

Force m'est donc d'abréger. En attendant je vous renverrai aux journaux qui déjà ont émis quelques paroles sur les fameuses ordonnances par lésquelles à débuté le Conseil Spécial et vous pourrez, si vous en prenez la peine, juger par vous-mêmes, sinon de ce qu'ils pensent, du moins de ce que veulent les diverses influences sous lesquelles ils se trouvent plus ou moins directement placés. Quant a moi, je me bornerai pour aujourd'hui à vous rapporter ce que j'ai par hasard recueilli tou-chant l'amnistie; cela pourra former, un des paragraphes du fameux article que je

vous ai promis plus haut.

Je me promenais un soir de cette semaine dans St. Roch, cette portion si intéressante et si animée de notre ville; la journée avait été brûlante et chacun cherchait autant que possible l'aise, la fraîcheur et le repos. Les portes de presque toutes les maisons, selon l'ancienne et bonne coutune, conservée la sculement, étaient encombrées de groupes, pittoresquement disposés, de vieillards, d'enfants, de mères de famille, de jeunes filles et de jeunes garçons. J'admirais l'air d'aisance et de satisfaction qui régnait en général sur les figures; les conversations, étaient partout animées; ici la mère écoute avec orgueil, étonnement et complaisance tour-à-tour, les prouesses enfantines de deux petits bambins qui répètent leurs leçons, les loyanges du maître d'école ou les punitions infligées sur des camarades; là de jeunes filles lancent tout bas la satire sur les passans et particulièrement sur les passantes ; ici de jeunes hommes vantent leur travail, leurs plaisirs, et les vieillards assurent en secouant la tête qu'il n'en était pas ainsi de leur tems. Je jouïssais avec délices de ce spectacle qui recréait l'esprit et en chassait les sombres réflexions qu'amène le spectacle des vanités du monde, de ses turpitudes et des abus de tout genre dont l'Univers offre l'affligeant tableau; mais un groupe attira plus que tous les autres mon attention; il paraissant composé des esprits forts, des raisonneurs, c'est-à-dire des politiques d'alentour.

Je pus remarquer après avoir écouté quelque tems, un fait satisfaisant sous un certain point de vue, c'est que si les partis politiques dont les divisions furent si acres durant l'été dernier ne se sont point entièrement tondus, du moins il s'est opéré entr'éux un rapprochement plus louable que l'état d'hostilités dans lequel ils avoient vécu jusqu'à-ce que des événements avant éclairé les uns, effrayé les autres ou convaince un petit nombre, sont venus les faire se rallier contre un danger commun.

Je pus voir non sans étonnement ni sans quelque plaisir, de timides modérés assis samilièrement et en pleine sécurité entre de violente chausseurs d'autresois et de non